

## LEXIQUE

Voici un petit lexique des points abordés qui ne contiennent pas d'annexe. Ainsi, il sera possible pour vous de vous remémorer ce que nous vous avons présenté.

### POUR L'INTERVENANT

---

**Ressources externes aidantes** : Certaines ressources externes peuvent être aidantes pour envisager de nouveaux accommodements ou penser à adapter un accommodement (expertise) pour identifier qui défraie certains coûts, pour l'accompagnement des étudiants à certains niveaux, etc. Ces ressources peuvent être, par exemple, des organismes communautaires (ex. : ÉquiTravail, SEMO, Roseph, La Croisée) ou des établissements publics (ex. : centre de réadaptation, etc.).

**Collaboration avec les départements** : Échanger mutuellement de l'information, connaître les exigences départementales et ministérielles en ce qui concerne les stages, connaître la réalité des milieux, informer les départements du rôle des Services adaptés en stage, des obligations légales et morales, etc.

**Collaboration à l'interne** : Collaborer avec les différents services du collège (ex. : entre directions, ressources matérielles, service de l'informatique, cheminement scolaire, API, C.O., service de psychologie, etc.).

### POUR L'ÉTUDIANT

---

**Connaître son diagnostic** : S'assurer que l'étudiant connaît bien son diagnostic et les impacts de celui-ci. Lui donner de l'information, des documents de référence ou référer à une ressource spécialisée au besoin.

**Adopter de saines habitudes de vie** : Encourager l'étudiant à adopter de saines habitudes de vie : alimentation saine et équilibrée, nombre d'heures de sommeil suffisant, équilibre de vie entre l'école, le travail et la vie sociale, avoir des loisirs, faire de l'activité physique, avoir du temps pour des moments de détente, etc.

**Amorce réflexive sur les compétences à atteindre vs les forces et difficultés** : Amorcer une réflexion avec l'étudiant (obligations morales) en lien avec les impacts de son diagnostic et les compétences ministérielles du programme qu'il a choisi. L'amener à trouver des solutions pour pallier ses limitations et, au besoin, envisager un plan B ou C au niveau de son choix de programme.

**Réalité des milieux de stage :** Chaque milieu a ses réalités, ses défis et des implications différentes. Il est important d'être conscient de ces réalités pour mettre en place les stratégies et les accommodements adéquats pour l'étudiant. Le travail avec les enseignants sera important à ce niveau et favorisera la collaboration avec ceux-ci pour les suites à donner.

#### **POUR L'ENSEIGNANT**

---

**Formations sur mesure + visite dans les milieux :** Il est possible pour l'intervenant de s'approprier les différents milieux de stage afin de comprendre les réalités, ce qui est demandé de la part de l'étudiant, ce qui est évalué et de trouver des façons d'accommoder l'étudiant tout en respectant les limites du milieu. Pour ce faire, il est possible de rencontrer le coordonnateur du département, de visiter les milieux de stage, de discuter avec des personnes-ressources.